

Syndicat mixte du SCOTAM
Harmony Park - 11, boulevard Solidarité
57070 METZ
Tél.: 03 87 39 87 94
kbahri@metzmetropole.fr

A

La Préfecture de la Moselle
DCTAJ - Bureau du contrôle de légalité
9 place de la Préfecture - BP 71014
57034 METZ Cedex 1

BORDEREAU D'ENVOI

Designation des pièces	Nombre	Observations
<p><i>Délibérations du Bureau du Syndicat mixte du SCOTAM. Jeudi 9 février 2017.</i></p> <p>Thème : Urbanisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ <u>Point 1</u> - Avis sur le projet de PLU de la Commune d'Ars-sur-Moselle, ✗ <u>Point 2</u> - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Mairoy, ✗ <u>Point 3</u> - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Lorry-lès-Metz. <p>Nombre total d'acte transmis : 3 délibérations.</p>	3	Contrôle de légalité.

Fait à Metz, le 19 FÉV. 2017



La Responsable
du Syndicat mixte du SCOTAM

Angélique HARMAND

